



## Denis Baupin, votre député Vice-président de l'Assemblée nationale

Novembre 2014

Madame Monsieur

La crise économique que traverse notre pays est hélas profonde et durable. Ses conséquences se font sentir sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat, dans les difficultés quotidiennes vécues par des millions d'entre vous.

Depuis 2 ans et demi à l'Assemblée Nationale, je porte systématiquement une double préoccupation : limiter au maximum les impacts de la crise pour les plus vulnérables (en réduisant les dépenses contraintes des ménages, en soutenant le maintien de la Politique de la Ville et ses moyens dans nos quartiers, etc.), mais aussi s'attaquer aux fondements mêmes de cette crise inscrite dans un modèle de développement dépassé car non durable.

La loi sur la transition énergétique, sur laquelle je me suis particulièrement mobilisé (j'en étais l'un des rapporteurs), et qui vient d'être adoptée en 1<sup>ère</sup> lecture par l'Assemblée, constitue une réponse majeure à cette double volonté.

**La transition énergétique constitue une formidable opportunité pour faire face à des enjeux environnementaux majeurs (dérèglement climatique, épuisement du pétrole, risque nucléaire), mais également pour créer des centaines de milliers d'emplois, redonner du pouvoir d'achat et reconquérir de la souveraineté nationale et européenne.**

Ces enjeux concernent fortement les habitants de la 10<sup>e</sup> circonscription\* de Paris. Cette loi est porteuse de propositions concrètes pour tous ceux qui peinent à faire face à des factures énergétiques croissantes pour se loger ou se déplacer, qui souffrent faute de perspectives d'emploi ou d'avenir professionnel. C'est aussi une chance pour les entreprises, qui voient s'ouvrir des marchés d'avenir, et pour le budget de l'Etat, asphyxié par le poids des importations d'énergies.

Cette loi est le fruit de débats de qualité, dans lesquels les écologistes ont été extrêmement actifs et où l'écoute réciproque et la co-construction avec le gouvernement ont été la règle. Elle montre ce que la gauche et les écologistes sont capables de porter collectivement avec nos différences mais une envie commune d'avancer et d'être force de propositions pour l'ensemble de nos concitoyens.

Le même état d'esprit pourrait utilement inspirer l'ensemble des politiques mises en œuvre. C'est quand la majorité se rassemble et que nos différences enrichissent les réponses que nous apportons ensemble, comme à Paris, que nous sommes le plus utiles au service du mandat que vous nous avez confié.



Remise du rapport sur "les mobilités sereines et durables" à la ministre de l'écologie Ségolène Royal, le 13 mai 2014. ©MDDE

*Denis Baupin*

\* au sud des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements

# Transition énergétique : tous gagnants !

**La loi sur la Transition Énergétique aura concrètement des impacts bénéfiques pour les ménages, l'emploi, les entreprises, et les comptes publics.**

Avec cette loi, la France se dote d'objectifs ambitieux de réduction des gaspillages énergétiques, de développement des énergies renouvelables, et de baisse du nucléaire pour réduire notre dépendance à un parc vieillissant et de plus en plus coûteux.



## La loi de transition énergétique pour la croissance verte :

- ⇒ organise la réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Elle donne un cap et des outils pour la rénovation du parc public et privé, pour construire mieux, pour consommer moins et réduire ainsi les factures.
- ⇒ aide les ménages qui n'ont pas les moyens de cette rénovation (fonds de garantie, tiers investissement), accompagne les démarches grâce à un service public régional dédié et instaure un chèque énergie

pour les plus précaires.

- ⇒ oriente la construction des voitures vers des véhicules sobres et moins polluants, moins coûteux à l'usage. Elle permet de créer des voies réservées (ouvertes aux bus, aux véhicules sobres et ceux avec 3 passagers) et des facilités de stationnement. Elle fait de la voiture à 2l/100 km un axe de la politique industrielle automobile.
- ⇒ vise à diminuer les gaspillages dans l'alimentaire, dans le « tout jetable », réduire la consommation des appareils que nous achetons (électro-ménager, etc.) et favoriser l'allongement de leur durée de vie.

Les entreprises engagées dans la Transition énergétique bénéficieront d'un soutien à l'innovation, et d'une simplification des procédures qui jusqu'alors les bridaient inutilement.

Les territoires, qui sont les mieux à même d'accompagner leur population dans cette transition, voient leurs compétences renforcées pour libérer les initiatives.

Quant à l'industrie nucléaire, elle se verra soumise à un meilleur contrôle démocratique, à une exigence de sécurité renforcée pour encadrer sa réduction et son remplacement par les énergies renouvelables.

**Cette loi jette les bases d'une transition énergétique ambitieuse appropriables par les citoyens et les territoires. Elle permet à l'Etat de reprendre la main sur la politique énergétique, pour préserver notre pouvoir d'achat et notre environnement, et pour reconquérir notre souveraineté et nos emplois.**



## Pollution de l'air : agir tous les jours et plus encore en cas d'urgence



Les épisodes de pollution de l'air se multiplient en Île-de-France. En cause : les particules fines, cancérigènes, émises par les véhicules diesel. La France a trop longtemps incité fiscalement l'achat de ces véhicules.

Une nouvelle politique est possible pour réduire l'écart de fiscalité entre les carburants et inciter les constructeurs automobiles à fabriquer des véhicules moins polluants. La loi de transition énergétique y contribue. Mais il faut aussi agir dès maintenant lors des pics de pollution.

C'est pourquoi les écologistes à l'Assemblée et la municipalité parisienne demandent que la circulation alternée puisse être mise en place quand la protection de la santé des enfants et des personnes âgées le justifie.

Je continuerai à me battre pour que les mesures d'urgence en cas de pics de pollution soient plus efficaces. On ne peut se contenter de « recommandations » pour les voitures et les camions, et que seules les personnes « fragiles » voient leurs déplacements réduits !

# Sur le terrain, des progrès en vue pour tous

## Relever le défi du Logement

Le mal-logement reste important à Paris et ce malgré les efforts significatifs de la municipalité depuis 2001. L'adoption de 2 lois majeures à l'Assemblée Nationale en 2013 et 2014 va permettre à la Ville d'amplifier son action et de disposer de nouveaux outils pour augmenter l'offre de logements, aider les locataires et mettre un terme à certaines pratiques spéculatives.

La loi sur le logement social (2013) porte à 25 % la proportion obligatoire de logements sociaux et permet la mobilisation du foncier de l'Etat afin de permettre aux collectivités locales de construire des logements sociaux sur des terrains à bas prix.



### La loi ALUR – loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové – adoptée en mars 2014, permet :

⇒ l'encadrement des loyers à Paris pour contenir l'inflation des loyers qui fragilise de nombreux ménages. Dans l'agglomération parisienne, c'est près d'un quart des loyers qui pourraient baisser.

⇒ la création de la garantie universelle des loyers, pour accompagner les locataires en difficulté, sécuriser les propriétaires et prévenir les expulsions tout en indemnisant les bailleurs.

⇒ la réduction des frais d'agence supportés par les

locataires et la simplification des démarches de demande de logement social avec le dossier unique qui pourra être déposé en ligne.

⇒ l'encadrement des ventes à la découpe, qui touchent particulièrement Paris. Suite à des amendements que j'ai déposés, un droit de priorité permet aux communes d'acheter ces logements, afin de protéger les locataires les plus fragiles.

⇒ la régulation des meublés touristiques : des mesures que j'ai portées ont été adoptées pour encadrer cette pratique à seul but lucratif, qui se multiplie au détriment des besoins de logement et tire les loyers à la hausse. La location occasionnelle pour une courte durée reste, bien sûr, possible.

## Politique de la Ville : des moyens pour nos quartiers

Le 2 juillet dernier, aux côtés de Myriam El Khomri, secrétaire d'État en charge de la politique de la Ville et de Carine Petit, maire du 14<sup>e</sup> arrondissement, nous avons rencontré les associations du quartier politique de la ville Porte de Vanves-Raymond Losserand.

Je me réjouis de la décision du gouvernement de maintenir les quartiers Porte de Vanves et Paul Kellermann dans ce dispositif spécifique. Je reste bien sûr très mobilisé pour que cette décision se traduise sur l'ensemble des périmètres par le maintien des moyens indispensables pour la scolarité, l'emploi, la santé et la dynamique associative indispensable à la richesse et la convivialité de ces quartiers.



Visite de Myriam El Khomri, secrétaire d'État, en charge de la politique de la ville, à la régie de quartier de la Porte de Vanves

## Ça bouge côté transport !

Outre la ligne de bus 27 qui a été renforcée, et la ligne 4 prolongée jusqu'à Montrouge, de nombreux projets progressent.

⇒ Le prolongement de la ligne 14, avec un axe nord qui ira jusqu'à la mairie de St Ouen et en direction du sud permettra de relier les Olympiades jusqu'à Orly avec une station à Maison Blanche.

⇒ L'aménagement de l'avenue du général Leclerc.

⇒ La venue Porte de Choisy du tramway T9 reliant Orly, Vitry et Choisy.



# En images



Fête de la musique avec Celia Blauel, maire adjointe de Paris, au jardin partagé du square Auguste Renoir, dans le 14<sup>e</sup>.

Marche pour le climat avec Nicolas Hulot et Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale d'Europe Écologie les Verts.



Forum des associations du 13<sup>e</sup> arrondissement avec le maire Jérôme Coumet.

Inauguration du nouveau site de la Mie de Pain avec Sylvia Pinel, ministre en charge du logement, dans le 13<sup>e</sup>.



## Les prochains rendez-vous

Pour être informé des prochains rendez-vous, envoyez un courriel à : [denisbaupin7510@gmail.com](mailto:denisbaupin7510@gmail.com)

### Les Jeudis de l'Écologie

Les jeudis de l'Écologie sont des débats mensuels organisés, à l'initiative de Denis Baupin. Ils sont axés sur la mise en oeuvre de politiques écologistes aux niveaux global et local et sont ouverts à tous...

Ils se déroulent dans la permanence du député, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.



### La permanence du député

Elle a lieu au 7 avenue de la porte de Montrouge, Paris 14<sup>e</sup>.  
Métro / Tram : Porte d'Orléans,

le Lundi entre 15 et 18h et le Vendredi entre 10 et 16h  
ou sur rendez-vous

Prise de rendez-vous avec Renaud Martin :

Tel : 06 74 14 55 34 / [rmartin@assemblee-nationale.fr](mailto:rmartin@assemblee-nationale.fr)



## Garder le contact

Et retrouvons-nous sur les marchés de la circonscription, lors de permanences, de fêtes de quartier ...

### Coupon

- Je souhaite recevoir des informations et invitations aux réunions publiques
- Je souhaite m'abonner à la newsletter électronique

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Écrivez-nous à :

[denisbaupin7510@gmail.com](mailto:denisbaupin7510@gmail.com)

ou à : Denis Baupin, 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP